

VOTRE CONTRAT D'ENTRETIEN MULTI-SERVICES



Flandre Opale Habitat 

—
Groupe ActionLogement

UN PROBLÈME TECHNIQUE DANS VOTRE LOGEMENT ?

FLANDRE OPALE HABITAT EST LÀ POUR VOUS !

Pour votre confort et votre bien-être, il est important de bien entretenir votre logement. FOH vous accompagne grâce au contrat multi-services.

C'EST QUOI

LE CONTRAT MULTI-SERVICES ?

En tant que locataire FOH, vous bénéficiez du contrat multi-services réalisé en concertation avec les Associations de Locataires. Nous avons confié à un prestataire proche de chez vous, le soin d'assurer les interventions de dépannage ou de maintenance dans les parties communes de votre résidence ainsi que dans votre logement. Cette prestation est comprise dans vos charges.

UNE FUITE ?

UN PROBLÈME ÉLECTRIQUE ?

UN VOLET ROULANT DÉFECTUEUX ?

Le contrat multiservices vous assure l'intervention d'un professionnel dans les meilleurs délais ! Ce guide retrace l'ensemble des prestations prises en charge dans ce contrat.

UN SUIVI PERSONNALISÉ

Afin de veiller à votre sécurité et à l'entretien régulier de votre logement, chaque année, une visite obligatoire de votre habitation est organisée. Cette visite peut également être réalisée à l'occasion d'un dépannage.

Toutes ces indications s'appliquent pour un usage normal des installations. Toutes réparations, suite aux dégradations ou à la négligence sont à la charge exclusive du locataire. En cas de doute sur la nature ou la possibilité d'une intervention, n'hésitez pas à nous contacter pour que nous puissions réaliser un diagnostic téléphonique rapide avant de programmer, si nécessaire, l'intervention.

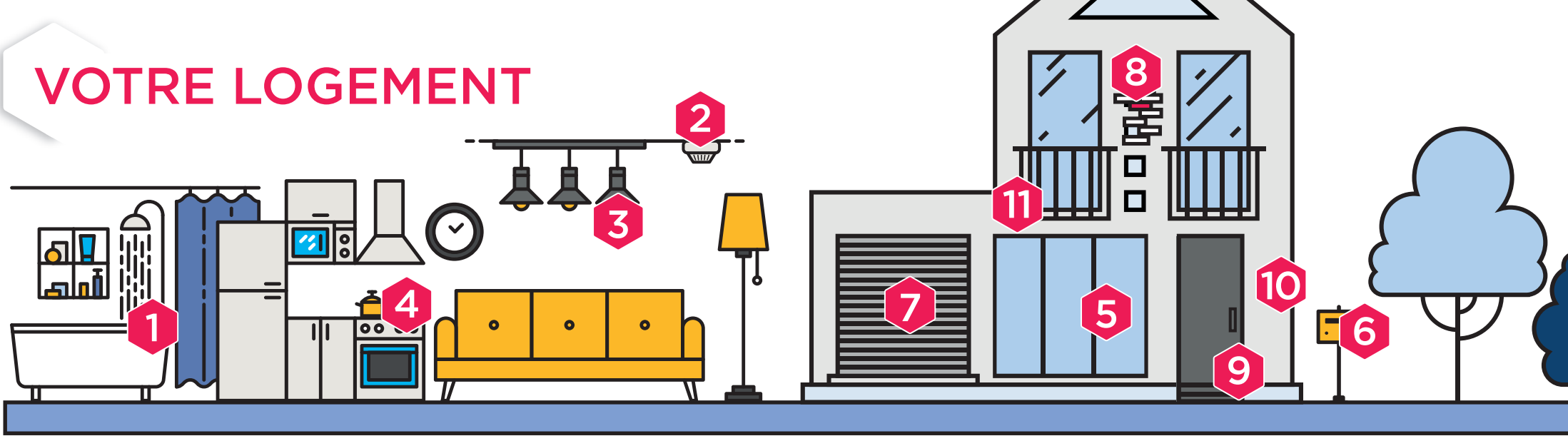


**Si vous constatez un problème dans votre logement :
Contactez Flandre Opale Habitat**

03 28 61 59 62 et tapez **1**

**Notre prestataire interviendra rapidement
pour prendre en charge les réparations.**

VOTRE LOGEMENT



1 PLOMBERIE - SANITAIRE

Attention Signalez les fuites rapidement car elles augmentent considérablement votre facture et peuvent provoquer des dégâts des eaux.

- > Débouchage de vos équipements sanitaires (évier, lavabo, WC, baignoire...)
- > Fuite sur le réseau d'alimentation en eau de votre logement
- > Fixation ou réparation d'un équipement sanitaire (lavabo, WC, baignoire, ballon d'eau chaude, douche, évier, faïence décollée...)
- > Entretien ou remplacement des joints, mélangeurs, mitigeurs, mousseurs, robinets, mécanismes de chasse d'eau, flexibles de douche, douchettes et leur support
- > Réparation du ballon d'eau chaude (plus d'eau chaude, fuite...)

2 DÉTECTEUR AUTONOME AVERTISSEUR DE FUMÉE (DAAF)

- > Vérification et contrôle du bon fonctionnement du détecteur de fumée, remplacement des piles, si nécessaire

3 ÉLECTRICITÉ

Attention Il est interdit de modifier l'installation électrique.

- > Entretien ou remplacement des interrupteurs et prises de courant (le changement d'ampoule n'est pas compris)

Conseil Votre mode de chauffage est électrique ? Assurer le dépoussiérage des convecteurs électriques, vérifier l'ensemble de l'installation, le bon fonctionnement des thermostats et le remplacement si nécessaire de ces derniers.

4 INSTALLATION DE GAZ

Attention L'entretien de votre gazinière et du tuyau de raccordement est à votre charge.

- > Entretien de la chaudière

Conseil Vous sentez une odeur de gaz dans votre logement, coupez immédiatement l'arrivée de gaz du logement, ouvrez les fenêtres puis contactez-nous ! Une fois par an, une personne chargée de l'entretien, vérifiera le bon état de l'ensemble de l'installation.

5 MENUISERIE

- > Entretien et réparation des portes et fenêtres
- > Remplacement des joints et des mastics autour des vitrages
- > Fixation, renforcement ou réglage du meuble sous-évier

6 SERRURERIE, QUINCAILLERIE, BOÎTES AUX LETTRES

Attention En cas de perte de clef, l'intervention d'un serrurier est à votre charge.

- > Réparation ou remplacement de la serrure de votre logement
- > Entretien de la quincaillerie (poignées, gonds, portes, fenêtres, volets, meubles sous évier)
- > Entretien ou réparation des boîtes aux lettres (portes et fixations)

7 FERMETURES, VOLETS, PERSIENNES, STORES, PORTES DE GARAGES

- > Maintenance du mécanisme d'un volet roulant (sangle, manivelle, rotule, cardan, bloqueur, guide de sangle...)
- > Remplacement ou réparation des lames de votre volet roulant (défectueuses, abîmées ou déboîtées)
- > Entretien, graissage, réglage de votre porte de garage

8 MAÇONNERIE LÉGÈRE

- > Réparation d'un mur abîmé
- > Rebouchage d'une grille de ventilation

9 BARRE DE SEUIL

- > Fixation ou remplacement des barres de seuil et butées de portes

10 VENTILATION STATIQUE

- > Nettoyage des grilles de ventilation et des modules d'entrée d'air

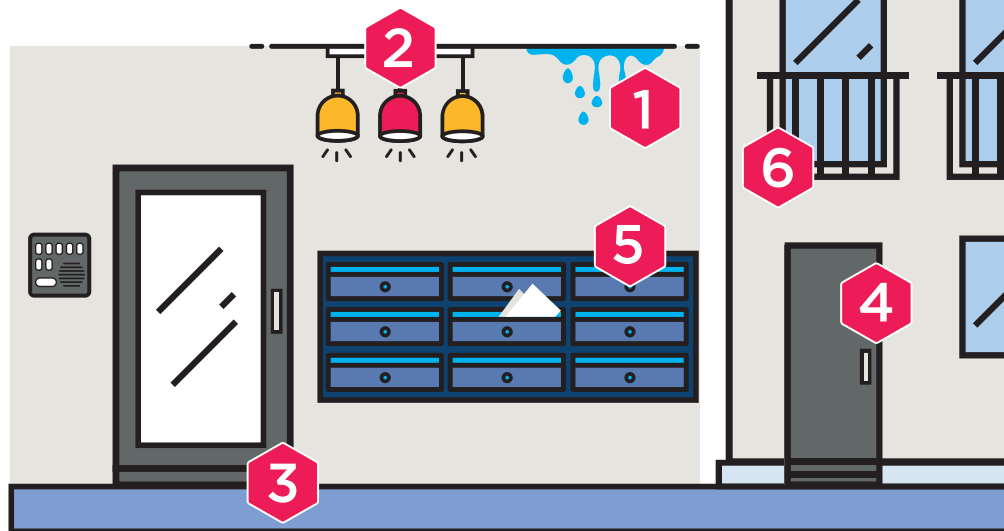
Conseil Afin d'assurer une meilleure ventilation et circulation d'air, vérifiez que les conduits ne sont pas obstrués ou à nettoyer. Dans le cas contraire, contactez-nous.

11 ÉVACUATION DES EAUX PLUVIALES DES BALCONS

- > Évacuation mauvaise d'eau de votre balcon



LES PARTIES COMMUNES



1 PLOMBERIE - SANITAIRE

- > Réparation liée à une fuite au niveau du réseau d'évacuation ou d'alimentation des eaux, une mauvaise évacuation, un problème d'étanchéité

2 ÉLECTRICITÉ

- > Éclairage des parties communes (ampoules)
- > Remplacement du matériel électrique : interrupteurs, boutons poussoirs, prises

3 BARRE DE SEUIL ET NEZ DE MARCHÉ

- > Fixation ou remplacement des barres de seuil et butées de porte
- > Réparation du nez de marche d'escalier

4 MENUISERIE

- > Ajustement des portes, fenêtres en cas de mauvaise fermeture
- > Remplacement des joints et mastics autour des vitrages

5 SERRURERIE, QUINCAILLERIE, BOÎTES AUX LETTRES

- > Réparation d'une serrure de porte d'entrée de hall ou des locaux communs
- > Entretien de la quincaillerie (poignées de portes, gonds...)
- > Réparation de ferme-porte
- > Remise en sécurité d'un équipement (garde-corps, barreaudage)
- > Fermeture du lanterneau ou du châssis permettant le désenfumage de la cage d'escalier
- > Entretien ou réparation des boîtes aux lettres (portes et fixations)

6 ÉVACUATION DES EAUX PLUVIALES DES BALCONS ET DES COURSIVES

- > Évacuation anormale d'eau des balcons ou coursives

Pour nous joindre, contactez le

03 28 61 59 62

et tapez **1**

24h/24 7jours/7

Un conseiller est à votre écoute.

